

## CR du conseil municipal du 25 janvier 2011-01-26

Présent : J-P Le Metayer, Danielle Tacyniak Sandrine Defontaine, Charles Levailant, Philippe Guibert, Sylvain Judel, Benoit Colin, Bernard Guéguen ;

Pouvoir de Sylvie Anglard à Benoit Colin, Jasmine Flament à Danielle Tacyniak.

Secrétaire de séance : Bernard Guéguen

La séance est ouverte à 19h35.

1 – renouvellement de l'adhésion au PNR de la haute vallée de Chevreuse

Oui : 10

2- Adhésion à la carte « service conservatoire musique et danse

Oui : 10

3- Taxe pour participation au raccordement eaux usées – tarif 2011

Oui : 10

4 – participation aux dépenses su SIAHVY – cotisations 2011

Oui : 10

5- ressources humaines

a) Poste de Mme De Vriendt

Le Maire expose que Mme Monique De Vriendt ayant atteint 65 ans, son contrat initial prend fin. Mais afin de maintenir les prestations fournies auprès des enfants de l'école, et la commune n'ayant aucune solution pour son remplacement immédiat, il est demandé à Mme De Vriendt de poursuivre son activité jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour raison de service.

Cette dernière ayant accepté, le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien du poste de Mme De Vriendt jusqu'au 30 juin 2011.

Oui : 10

b) Rémunération de M Fabrice Rousseau

Le Maire expose que l'agent d'entretien de la commune embauché depuis 5 ans, n'a jamais eu d'augmentation individuelle de salaire. M Colin s'étonne que le Maire n'ait pas accès aux dossiers RH de la commune

Après débat, le Maire propose une augmentation brute de 150€ mensuel.

Oui : 8

Abstentions : 2 Mmes Tacyniak et Flament, toujours en attente d'informations complémentaires.

6 – questions diverses

a) Concernant le remplacement de Mme De Vriendt, le Maire explique que son remplacement n'est pas nécessaire en Mairie et qu'une permanence sera organisée avec Mme Ruiz.

Par contre, il convient de rechercher activement une remplaçante pour l'école pour la rentrée prochaine. Mme Defontaine se propose de rechercher parmi les parents d'élèves, compte tenu du peu de nombres d'heures proposées et du découpage horaire (midi et soir). Mme Defontaine va

examiner s'il y a des contraintes particulières (formation, etc.). M Levallant se propose de faire un appel à candidature auprès des habitants de la commune et de faire la distribution.

Mme Tacyniak indique que dès que Mme Defontaine aura clarifié les contraintes, l'information pourra être également incluse dans le prochain bulletin municipal et le site internet de la commune.

- b) Inauguration de la maison rurale le 6 mai prochain. M Guéguen demande que l'inauguration soit préparée, un budget réception sera prévu au budget 2011 pour se faire. Mme Tacyniak va proposer une date de réunion de la commission communication.
- c) Mme Tacyniak rapporte la question de Mme Flament concernant la location de la Salle des Associations qui se loue avec la cuisine (évier et réfrigérateur) et qui doit rester totalement accessible en cas de location. M Guéguen se propose de lui faire un double des clés qu'il lui remettra, étant entendu que la cuisine doit rester fermée en dehors des demandes formulées lors des locations.
- d) Mme Tacyniak propose une plaquette du spectacle auquel participe Claire Gadéa à M Colin qui va en prendre connaissance pour une éventuelle prochaine représentation à St Lambert.
- e) Mme Tacyniak informe le conseil qu'une modification importante devrait avoir lieu dans le courant de l'année en ce qui concerne le site internet de la commune afin de respecter la réglementation facilitant l'accès aux personnes handicapées aux informations publiques.
- f) Intercommunalité : M Guéguen informe qu'il a rencontré de manière informelle le Préfet et le sous-préfet de Rambouillet et que la discussion a porté sur l'intercommunalité ; il semblerait que 3 possibilités s'offrent à nous : soit le périmètre des communes historiques du parc, soit le périmètre de Rambouillet, soit celui de Saint Quentin en Yvelines, cette dernière ayant, à priori, la faveur du conseil municipal.  
Mme Tacyniak rappelle qu'il faut travailler sur le dossier car le calendrier de mise en place de l'intercommunalité est très serré.
- g) Carrefour CD91/CD46 : Mme Tacyniak souhaite que le Maire lui remette les plans des deux solutions proposées afin de les étudier et de faire une synthèse des avantages et inconvénients de ces propositions par rapport au dossier d'expression des besoins qu'elle a réalisé. Le Maire se propose de les déposer à son domicile. Elle demande aussi que lors du prochain conseil municipal, le Conseil général (et les services associés) fasse une présentation/répétition du dossier qu'il va présenter à la Commission des Sites.  
La majorité du Conseil est plutôt favorable au rond point à priori.
- h) Travaux : M Guibert rappelle que le choix technique sur l'éclairage des lampadaires n'est pas arrêté compte tenu du coût des investissements nécessaires et que l'éclairage du cimetière reste à faire, il faut en informer les bâtiments de France pour avis.  
La bande de roulement est aussi à faire rue du charme et du Carrosse. Concernant le parking, le Maire propose de se limiter à l'épandage de sable et graviers.  
M Guibert rappelle qu'il faut évaluer les travaux à faire pour la mise en conformité de l'accès aux handicapés des locaux publics.

La séance est levée à 20h50.

Le Maire informe qu'il sera absent du 20 mars au 10 avril.

